

CONSEIL MUNICIPAL du 27 mars 2017

Le conseil municipal s'est réuni lundi 27 mars 2017 à 20h00, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Michel Rochet, Maire.

Présents : MM. M. Rochet, Ph. Bride, D. Ferniot, Mmes L. Jeanguillaume, S. Hählen, MM. D. Chapoutot, Ch. Pasteur, Cl. Kimmel, Mmes A. Fromond, D.Rebboah, S. Piquet,

Absents : J. Geneletti donne procuration à D. Ferniot, J. Courvoisier arrivera en retard pour raisons professionnelles ;

Secrétaire de séance : Lydie Jeanguillaume

Le compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour de la présente séance est accepté.

DELIBERATIONS

Toutes les délibérations présentées au conseil ont été approuvées à l'unanimité sauf stipulation.

1. **Droit de Prémption Urbain (DPU) : pas de DPU.**

2. **Budgets 2017 : Rapporteur Philippe Bride**

- **Budget principal :**

FONCTIONNEMENT : DEPENSES et RECETTES	761.450.00€
INVESTISSEMENT : DEPENSES et RECETTES	2 348 841.00€
TOTAL des deux Sections	3 110 291.00€

- **Budget lotissement** : Il correspond au solde du lotissement du Montaubin et au début du futur lotissement des Varraches.

FONCTIONNEMENT : DEPENSES et RECETTES	9 411.00€
INVESTISSEMENT : DEPENSES et RECETTES	82 000.00€
TOTAL des deux Sections	91 411.00€

3. **Taux des 3 taxes 2017 :**

TAXE	2014	2015	2016	2017
Taxe d'Habitation	9.29%	9.29%	9.29%	9.29%
Taxe foncier bâti	15.46%	15.46%	15.46%	15.46%
Taxe foncier non bâti	22.06%	22.06%	22.06%	22.06%

Avant le vote des budgets et des taxes, M. le Maire explique au conseil la simulation fiscale effectuée par le cabinet KPMG et la CCVA. Il rappelle la mise en place du pacte fiscal, les enjeux quant aux dotations versées par l'Etat et les reversements de la CCVA aux communes.

20h55 : arrivée de J. Courvoisier

Le conseil vote à l'unanimité le budget principal.

Le conseil vote à l'unanimité le budget du lotissement

Le conseil vote à l'unanimité les taux des 3 taxes d'habitation, du foncier bâti et du foncier non bâti.

4. Convention de gestion de l'assainissement avec la CCVA : cette convention permet d'assurer le fonctionnement du service d'assainissement sur la commune pour 2017. La commune assurera la surveillance du parc assainissement. Selon les besoins, elle fera intervenir le personnel communal ou des entreprises pour assurer l'entretien du parc. La CCVA sera tenue informée et remboursera les sommes avancées par la commune. Le conseil approuve la convention et autorise le maire à la signer

5. Admission en non-valeur : après exposé de M. le Maire, le conseil accepte l'admission en non-valeur pour un montant de 186.98€ concernant essentiellement des redevances d'ordures ménagères non payées par J. CHAMPLITTE pour 147.34€ et BARON Emmanuel pour 36.94€.

6. Indemnités des élus : M. le Maire rappelle que les indemnités des élus font référence aux taux d'indice de la fonction publique qui est variable en conséquence, le conseil approuve que les indemnités du maire et des adjoints soient basées sur l'indice brut terminal de la fonction publique, jusqu'en 2018.

7. Achats de terrains :

- la SNCF accepterait de céder une parcelle de terrain le long de rue de la République de 916m2. Après étude, le conseil décide de proposer à la SNCF le prix de 3€ du m2 pour l'achat de cette parcelle et autorise le Maire à faire les démarches nécessaires.
- Terrains Fontaine du Bas : une acheteuse a surenchéri sur les terrains sis à la fontaine du Bas avec un prix supérieur à celui proposé par la commune. Le conseil prend acte et décide de ne pas donner suite à cette acquisition.

ELECTION PRESIDENTIELLE :

TRANCHE HORAIRE	23 avril	7 mai
8H00 – 10H45	D. FERNIOT PH. BRIDE D. CHAPOUTOT	CH. PASTEUR J. COURVOISIER CL. KIMMEL
10H45 – 13H30	D. REBBOAH CH. PASTEUR M. ROCHET	S. PIQUET D. FERNIOT M. ROCHET
13H30 – 16H15	S. PIQUET A. FROMOND D. REBBOAH	S. HAHLEN PH. BRIDE D. CHAPOUTOT
16H15 – 19H00	J. COURVOISIER S. HAHLEN J. GENELETTI	L. JEANGUILLAUME S. HAHLEN J. GENELETTI

DIVERS :

Association TGV : le Conseil départemental a voté une motion de soutien aux initiatives pour maintenir la pleine activité de la gare de MOUCHARD. Le maire remercie les élus du Département pour ce soutien.

Hôpital de Dole : le conseil décide de cosigner la lettre que M. le Député Maire de Dole adresse à Mme la Ministre des affaires sociales pour évoquer les difficultés que rencontre l'hôpital de Dole compte tenu des difficultés de soins en milieu rural.

Cabine téléphonique : France télécom accepte d'établir une convention avec la commune pour que cette dernière conserve « le monument » : la cabine téléphonique en bois située rue de Strasbourg. Il y aura transmission de propriété entre France télécom et la commune. Le conseil autorise le Maire à signer cette convention.

Délivrance des cartes d'identité : malgré un courrier adressé en Préfecture, la mairie de Mouchard ne pourra plus délivrer de cartes d'identité. Seules les mairies qui délivraient des passeports peuvent à présent délivrer des cartes d'identité. Il y en a 14 sur le Jura, les plus proches de la CCVA : Arbois, Dole, Chaussin.

Programmes espaces nouveaux, villages innovants (ENVI) : la Région met en place des aides à hauteur de 80% maximum avec un plafond de 5 000€ pour la réalisation de projets innovants dans les communes ou les EPCI de moins de 3 500 habitants. Ces projets devront assurer les conditions du vivre ensemble, promouvoir une gouvernance locale citoyenne sous forme d'actions collectives et collaboratives.

Ecoles : le 3 avril 350 élèves des écoles du secteur se retrouveront au stade pour des rencontres sportives USEP.

Divers : Le mercredi 29/03 : Championnats départementaux de tennis de table UNSS.

27 mai : Tour du Jura. Traversée de Mouchard entre 13h35 et 14h (parcours Pagnoz-Villers Farlay)

Vendredi 31/03 : Réunion du conseil d'école

Visite du parlement Européen : A l'initiative de Daniel Ferniot, cette sortie à Strasbourg est prévue le 14/09. Elle est proposée en priorité aux élus de la CCVA.

Développement durable : Rapporteur D. Chapoutot. Réunion au lycée du Bois

Communes Forestières : Rapporteur D. Chapoutot. Une réunion s'est tenue le 24 mars salle Alixant et concernant le plan de gestion de la forêt

Mercredi 29/03 : bilan de fin de mandat de député par J.M. Sermier – Salle des fêtes Villers Farlay 20H00.

Jumelage : Réunion de préparation du 30^e anniversaire, jeudi 30 mars à la salle Alixant à 20h.

Fin du conseil : 22h20.

Prochain conseil : 28/04/2017.

Le secrétaire,

Lydie Jeanguillaume

Le Maire,

Michel Rochet